

COMPTE - RENDU du CONSEIL MUNICIPAL  
LUNDI 28 DECEMBRE 2020

\*\*\*\*\*

**Présidence** Monsieur Jean-Pierre LEBOEUF, Maire.

**CONSEILLERS PRESENTS** : Romaric SPIRE, Mireille COQUELLE, Odile ROBINET, adjoints.

François BOUCHEZ, Franck MANNESSIER-PARSY, Béatrice ESTEBAN, Dominique de GRIFFOLET, Philippe NIEPOROWSKI.

**CONSEILLER ABSENT** : Sébastien PIATKOWSKI excusé

**SECRETAIRE** : Mme Dominique de GRIFFOLET

\*\*\*\*\*

**\* Adoption du Conseil Municipal du lundi 30 novembre 2020 :**

Décision prise à l'unanimité

**\* Complément du devis pour la rénovation de la partie privative du « Mur d'Enceinte de l'Arboretum » et demandes de subventions :**

Concernant la rénovation du « Mur d'Enceinte de l'Arboretum », de la partie privative, l'ABF nous impose des travaux de rénovation spécifique. Le nouveau devis proposé par l'entreprise Philippe BRUNO s'élève à 13 483.40 € H.T. soit 16 180.08 € T.T.C.

Les membres du Conseil Municipal autorisent le maire à engager les travaux, de payer les factures et d'effectuer toutes les démarches de demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et du Fonds de Concours de l'ARC et à encaisser les montants perçus.

8 voix pour et 1 abstention

**\* ARC : Fonds de Concours :**

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte le versement de fonds de concours de l'ARC pour les projets d'investissements 2020 suivants :

	H.T.	A.R.C.
- Caméras	5 995.00 €	2 870.00 €
- Deux débroussailleuses	1 637.40 €	982.00 €
- Désherbeur thermique	725.40 €	360.00 €

Les membres du Conseil Municipal demandent un report du solde du Fonds de Concours 2020 sur l'année 2021.

**Le Conseil Municipal**

Entendu le rapport présenté par le Maire

Vu l'avis favorable des membres du conseil municipal

Et après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'autoriser le maire à effectuer toutes les démarches et d'encaisser le montant de la subvention reçue.

**QUESTIONS DIVERSES**

Séance levée à 12 heures

Le maire

Jean-Pierre LEBOEUF

